Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le 24/06/2025
ID : 048-214801326-20250620-1720062025-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE SEANCE VENDREDI 20 JUIN 2025

CONSEILLERS MUNICIPAUX :	
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	10
Procurations :	4
Absente :	1

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.
Présents par procuration : PANTEL BEILLA Emilie à GOEURY Béatrice, PARENT Philippe à DOLADILLE Damien, RODIER Sylvain à BRUNET Jean-Marie, SOULIER Anne à CONSTANT Sandrine.
Absente : Madame DOMEIZEL Emilie
Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

17 - OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2025

Prix du repas à la cantine scolaire – Année 2025/2026
Monsieur le Maire propose un maintien du prix du repas à la cantine scolaire de l'Ecole publique à **3.50 €** pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Tarif des cours de musique – Année 2025/2026
Monsieur le Maire propose de maintenir à **120 €** l'inscription aux cours de musique avec abattement de 50 % pour l'inscription d'un deuxième membre d'une même famille.

Droit des places des taxis
Monsieur le Maire propose de maintenir ce droit de place à **80 €**.

Tarif des locations des salles communales
Monsieur le Maire propose les tarifs suivants pour l'année 2025, à savoir :

TARIFS LOCATION DE SALLES 2025	Semaine		Samedi – Dimanche et fériés	
	24h	48h	24h	48h
Ensemble Espace Polyvalent	180 €	240 €	300 €	360 €
Ensemble Espace Polyvalent pour mariages (A partir du vendredi 8h)	Tarif unique de 400 €			
Salle Annexe Espace Polyvalent et Hall	130 €	180 €	230 €	300 €
Tarif Réception Obsèques	75 €			
Salle des Associations	120 €	160 €	180 €	250 €
Salle Ferme Vincens	140 €	200 €	240 €	320 €

Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 048-214801326-20250620-1720062025-DE

Salle Ferme Vincens pour mariages (A partir du vendredi 8h)	Tarif unique de 300 €
Salle de réunion Mairie	60 €
Stade Pelouse Synthétique et Vestiaire	140 euros sans éclairage pour 2h d'utilisation
	70 euros sans éclairage pour 2h d'utilisation pour les catégories suivantes : U6/7, U8/9, U10/11, U12/13, U14/15, U16/17, U18/19
	300 euros avec éclairage pour 2h d'utilisation
Stade pelouse traditionnelle et Vestiaire	80 euros sans éclairage pour 2h d'utilisation
	200 euros avec éclairage pour 2h d'utilisation
Pénalité Ménage	60% du tarif de location

Tarif pour la mise à disposition du gymnase municipal de Saint-Alban-sur-Limagnole

- 50 € la première heure ;
- 30 € à partir de la deuxième heure et les suivantes.

Une pénalité ménage sera appliquée à hauteur de 60% du montant de la location si le gymnase n'est pas rendu propre.

Tarif des locations de matériel

DESIGNATION	TARIFS	CAUTION Lors de la remise du matériel	FACTURATION En cas de dégradation/casse
Table ronde	7 € l'unité	35 € l'unité	210 € l'unité
Table rectangle	5 € l'unité	25 € l'unité	130 € l'unité
Chaise	1 € l'unité	5 € l'unité	30 € l'unité

Tarifs occupation domaine public

Les redevances d'occupation du domaine public sont fixées comme suit :

Désignation des occupations	Modalités de calcul	Tarif
Véhicule de vente ambulante régulier (camion de vente, buvettes, snacks,…)	Par année civile	240,00 €
Autres marchands ambulants occasionnels (camions de vente, buvettes, snacks, etc.) et forains (guignols,...) hors animations et festivités municipales	Par année civile	240,00 €
Commerçants ambulants de restauration (camions de vente, buvettes, snacks, etc) à l'occasion des animations et festivités municipales		Gratuit

Envoyé en préfecture le 24/06/2025
Reçu en préfecture le 24/06/2025
Publié le
ID : 048-214801326-20250620-1720062025-DE

organisées sur le domaine public communal	Par année civile	
Activités tertiaires	Par année civile	50.00 €

Tarif horaire d'éclairage des installations sportives

Monsieur le Maire propose de maintenir le tarif horaire à **3.50 €**. Pour les cartes de recharge des crédits horaires, prix de vente à **5.80 €**.

Tarifs des concessions des cimetières communaux

Monsieur le Maire propose une reconduction des tarifs tenant compte des travaux d'aménagements visant à améliorer les conditions d'inhumations et des charges qui incombent à la Commune pour l'entretien des voies et accès :

- Concessions perpétuelles : **140 €** le mètre carré ;
- Concessions temporaires (15 ans) :
  Sans entourage : **75 €** le mètre carré ;
- Casier au columbarium : **1 250 €** ;
- Mise à disposition temporaire du caveau communal : gratuit les trois premiers mois suivis de **40 €** par mois d'occupation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus énoncées.

Le Maire,

Samuel SOULIER

MAIRIE DE SAINT-ALBAN (Lozère)